

Accord pour bénéficier des Chèques de Table

Je soussigné, (NOM, Prénom). Legrand Jemmeler. GGID.
Demande à bénéficier des chèques déjeuner et autorise le groupe Capgemini à prélever sur la paie de chaque mois, la part salariale m'incombant.
□ Refuse de bénéficier des chèques déjeuner et n'autorise pas le groupe Capgemini à prélever sur la paie de chaque mois, la part salariale incombant au collaborateur.
Cette mesure prendra effet à compter du 1er jour travaillé du mois de(1)
Fait à Meriquae, pour valoir ce que de droit, le 18/06/19
Signature collaborateur :